

# Le Tessin : pionnier de l'architecture des écoles enfantines

SIMONE FORSTER  
COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE IRDP

*Le canton du Tessin est à l'avant garde en matière d'architecture et d'éducation. Il est fertile en architectes de talent, et il fut le premier canton de Suisse à ouvrir des établissements pour les enfants de 3 à 6 ans. La conjonction de ces deux phénomènes a donné naissance à de belles écoles innovantes.*

Le Tessin ouvrit en 1844 une école enfantine appelée alors *asilo d'infanzia*. C'était à Lugano. Deux grands commerçants, les frères Filippo et Giacomo Ciani furent à l'origine de cette innovation. Au cours de leurs voyages, ils avaient visité la filature de coton de Robert Owen (1771-1858) en Ecosse et avaient été impressionnés par les idées de cet humaniste visionnaire. Celui-ci avait ouvert, dans sa fabrique, une

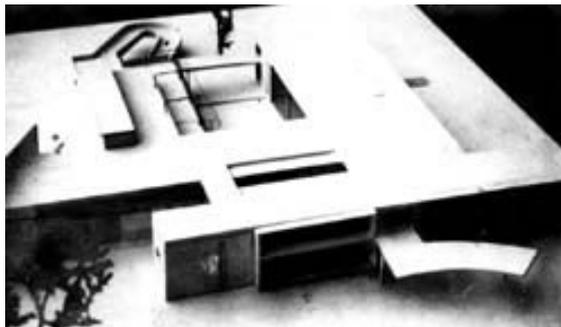
petite école pour les enfants dès l'âge de trois ans. Ses buts étaient de contribuer à la régénération des mœurs des classes populaires par une bonne éducation précoce. Les frères Ciani décidèrent de suivre cet exemple et parvinrent à convaincre la commune de Lugano de leur fournir un bâtiment. En 1855, 100 enfants fréquentaient l'*asilo*. Le mouvement était lancé.

## De l'asile pour les petits pauvres à l'école enfantine

Dans les années 1910, Teresina Bontempi, inspectrice des écoles enfantines tessinoises, visita, dans quartiers les plus déshérités de Rome, les *Case dei Bambini* de Maria Montessori. Elle fut surprise de voir les enfants s'adonner avec sérieux à des activités de leur choix dans une atmosphère calme et ordonnée. Conquise, elle mit tout en œuvre afin que cette pédagogie fut appliquée au Tessin. Ses efforts furent suivis d'effets. Dès 1914, les communes ou les particuliers qui ouvrirent des *asili* reçurent des subventions de l'Etat. Ces établissements essayèrent dans les villes et les vallées. Ils accueillèrent, toute la journée, de 15 à 40 enfants de

3 à 6 ans. Le matériel et le mobilier de Maria Montessori furent souvent réalisés par des artisans locaux. En 1920, on comptait 85 petites écoles avec 98 maîtresses, 38 aides et 3'368 enfants. Les communes pauvres tiraient parti de leurs locaux, les communes plus aisées faisaient appel à des architectes. L'*Asilo* de Mendrisio relevait d'une fondation privée. Construit un peu à l'écart du village, il avait un *hall immense, des salles spacieuses, un réfectoire, une cuisine avec installation moderne au gaz, une chambre de bains, une belle terrasse. Les enfants y étaient éduqués loin des dan-*

*gers de la rue et de l'abandon où ils étaient souvent laissés. (...) Beaucoup de parents commencent à comprendre ce que l'Asilo fait pour leurs petits. Plus d'une mère qui a vu dans quelle atmosphère paisible, dans quel milieu d'ordre et de propreté on élevait son enfant, n'ose plus lui offrir un intérieur désagréable où retentissent les cris, les gronderies, les disputes* (Briod, 1920). En 1936-1937, le jeune et très réputé architecte Giuseppe Terragni (1904-1941)



*Asilo infantile Sant'Elia, Côme. <http://www.centrostuditerragni.it>*

construisit l'*Asilo infantile Sant'Elia* de Côme en Italie. Cette construction, encore célèbre aujourd'hui, sert de modèle à de nombreux architectes tessinois. Elle se composait

d'espaces aérés, clairs et vastes s'ouvrant sur les jardins. Nombre d'*asili* étaient tenus par des religieuses. Dans les années 1950, leur gestion passa aux communes et à l'Etat au même titre que les écoles primaires. Au fil du temps, l'école enfantine changea de vocation et de nom : *asilo infantile* destiné aux enfants déshérités, *giardino d'infanzia* ouverts à tous, *casa dei bambini* de Maria-Montessori, *scuola materna* selon la terminologie italienne et enfin *scuola dell'infanzia* depuis que la loi de 1996 a resserré les liens entre l'école maternelle et l'école primaire.

# Une professionnelle de l'école enfantine

Interview de Maria-Luisa Delcò

SIMONE FORSTER  
COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE IRDP

*Aujourd'hui, le Tessin est toujours un canton d'avant garde. Ses écoles maternelles accueillent les enfants dès l'âge de trois ans. Maria-Luisa Delcò a été responsable des écoles enfantines durant 25 ans, de 1977 à 2002. Depuis deux ans, elle est directrice adjointe de l'Office des écoles communales enfantines et primaires au Département de l'éducation, de la culture et du sport. C'est dire qu'elle a joué un rôle important dans le monde des écoles enfantines (scuole dell' infanzia).*

## Quelle a été l'évolution de l'architecture des écoles enfantines au Tessin ?

Les années 1960-1975 furent celles de l'âge d'or. Il y eut alors une magnifique créativité. On pouvait innover, créer de beaux espaces bien aménagés. Les bâtiments étaient traditionnellement construits de plain pied, ouverts sur le jardin et les espaces de jeux. Dès que commencèrent les années difficiles, j'ai donné le coup de pouce qui permit la construction d'écoles enfantines avec étages ou demi-étages. Il ne s'agissait pas seulement d'économiser mais aussi de reproduire les caractéristiques de l'habitat et de la vie quotidienne des enfants. Nous nous sommes aussi distancés de la pédagogie de Maria Montessori. Nous avons renoncé à son matériel coûteux ainsi qu'aux sanitaires adaptés à la taille des enfants. En dépit des difficultés, nous avons à cœur de préserver notre tradition architecturale très attentive aux besoins spécifiques de la petite enfance. Nous privilégions toujours les espaces et les cheminements stimulants pour les petits.

## Comment procédez-vous lors de la construction de nouveaux bâtiments ?

Ce sont les communes qui lancent les concours d'architecture et qui choisissent l'architecte. J'ai fait partie de nombreux jurys. C'est une activité stimulante. Dernièrement 60 architectes étaient en compétition pour une construction. Nous avons travaillé trois jours pour faire notre choix. Les architectes visitent souvent les classes lorsqu'ils participent à un concours. Ils s'enquèrent des pédagogies et des besoins des enseignantes. Notre politique de collaboration peut se schématiser en trois cercles qui se recoupent : l'organisation et les buts de l'école enfantine relèvent du Département de l'instruction publique, la gestion de l'école dépend de la commune et enfin, la construction elle-même est de la compétence de l'architecte.

## A quoi êtes-vous attentive quand il s'agit de nouvelles constructions ?

Je veille à appliquer les dispositions légales. En 1967, le Département de l'instruction publique a fixé la norme de 7 m<sup>2</sup> par enfant, lesquels comprennent l'espace pour les repas. Dans les années 1994-1995 nous avons élaboré des fiches techniques à l'usage des architectes. Elles précisent les normes d'espace pour les différents locaux comme par exemple les salles d'activité ou de repos, les coins de rangements, les vestiaires, les salles des enseignantes et des orthophonistes. Il faut aussi un patio couvert où les enfants peuvent s'ébattre quand il pleut et un petit espace pour jardiner. Les salles de classe doivent s'ouvrir sur l'extérieur, sur le jardin. Des normes définissent aussi les critères d'hygiène, de revêtement des sols, d'éclairage et d'acoustique. Nous tenons compte également de la situation environnementale et du contexte de la planification territoriale.

## S'agissant de l'organisation des écoles, quels ont été vos préoccupations, vos réalisations et vos souhaits ?

Mes grandes préoccupations ont été celle de la formation initiale et continue des enseignantes et celle des salaires et des horaires. L'école maternelle est ouverte de 8 heures 30 à 16 heures. Dans les villes, l'horaire est parfois continu pour des raisons sociales soit de 7 heures à 19 heures. Les petits de 3 et 4 ans font la sieste tandis que les enfants de 5 ans se vouent à diverses activités. La plupart déjeunent à l'école. Depuis 1977, l'école maternelle ferme le samedi matin et, depuis 1995, le mercredi après-midi afin de permettre aux enseignantes de fréquenter les cours de formation continue. J'ai échoué dans deux réformes. Pas de pause de midi pour les enseignantes car la loi spécifie que le repas fait partie intégrante des tâches éducatives. Pas d'égalité de salaire avec les

institutrices de l'école primaire même si les enseignantes des écoles enfantines suivent une formation de 3 ans dans les HEP.

### Comment voyez-vous l'avenir des écoles enfantines ?

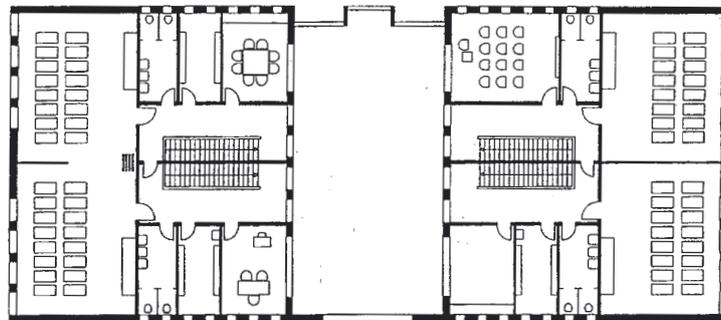
Le Conseil de l'Europe recommande de prodiguer la scolarité enfantine et primaire sous le même toit. On s'achemine vers une intégration de l'école enfantine à l'école primaire avec, notamment, la mise en œuvre des cycles d'enseignement, -2+2 par exemple. C'est sans doute une bonne réforme mais pour nous, c'est une autre culture, moins attentive aux besoins spé-

cifiques des petits enfants. Au Tessin, la tradition des écoles enfantines est vivante et très forte. Ces petites écoles font partie du patrimoine urbain ou villageois comme l'église ou l'hôtel de commune. Y renoncer est certainement difficile.

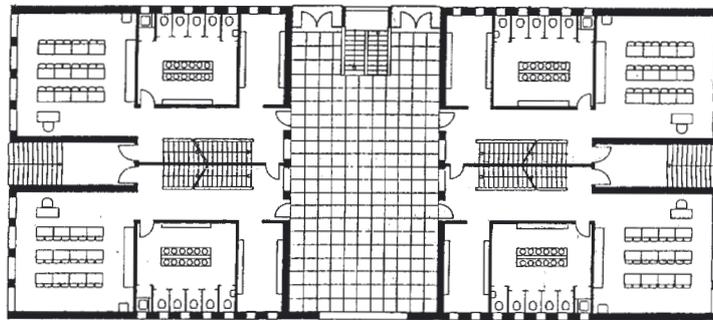
### Bibliographie

BRIOD, Louise.- *La méthode Montessori au Tessin.* - *Annuaire de l'instruction publique en Suisse.* Lausanne: Payot 1920

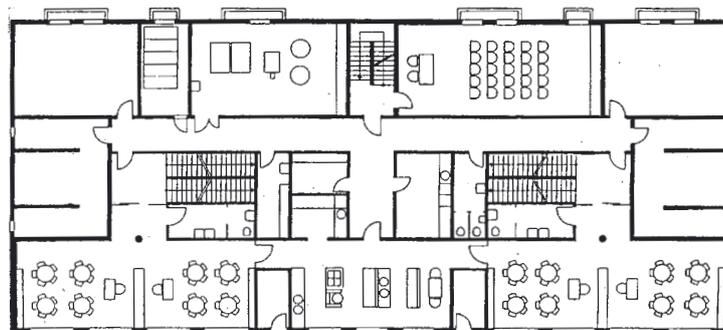
*La scuola dell'infanzia nel cantone Ticino Dipartimento dell'istruzione e della cultura.* Bellinzona 1999



1er étage



Rez-de-chaussée



Rez inférieur

Plans de l'école enfantine d'Arbedo, 1992, 4 classes